

Choix de SERVICES SPECIAL MATERNELLE à compléter et à renvoyer par mail
secretariat.maternelle@ecoledubonheur.eu ou à déposer au secrétariat
De préférence avant le 25 Août 2021 ou pour le 1^{er} septembre 2021 au plus tard

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Classe :** _____

Mode de paiement

Une facture personnalisée vous parviendra fin septembre, fin décembre et fin mars.

En cas d'absence, aucun remboursement n'aura lieu (le personnel offrant les services est engagé en fonction des élèves inscrits). Néanmoins, des exceptions, après accord de la direction, sont envisageables (absences justifiées et de très longue durée).

Déduction fiscale

Il vous est possible de déduire fiscalement les frais de garderie et de surveillance à la condition toutefois que votre enfant y soit inscrit régulièrement (une attestation vous sera délivrée à la fin de cette année civile si le paiement a été fait durant l'année concernée).

Numéro de compte bancaire : IBAN BE.....(en vue d'un remboursement)

Merci de compléter le tableau ci-dessous en cochant la(les) différente(s) case(s).

Le choix se fait par trimestre (sauf motif valable par écrit et avec accord de la direction). A la fin du trimestre, sans nouvelles de votre part, les différents choix proposés sur le document seront reconduits. Tout changement doit se faire sur le document ad hoc (disponible sur le site de l'école ou au secrétariat), au moins 15 jours à l'avance.

Les garderies du soir de 15h15 à 15h40 et du mercredi de 12h10 à 12h25 sont gratuites.

| GARDERIES ET ETUDE | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|-------|-------|----------|-------|----------|
| Garderie* de 7h30 à 8h10 | O | | | | |
| Garderie* de 15h40 à 16h40 | O | O | | O | O |
| Garderie* de 16h40 à 17h50 | O | O | | O | O |
| Garderie* du mercredi de 12h25 à 13h30 (ou fin de la sieste) | | | O | | |
| Garderie* du mercredi de 13h30 à 16h00 | | | O | | |
| Garderie* du mercredi de 16h00 à 17h50 | | | O | | |

Si votre enfant est inscrit à un parascolaire et que vous souhaitez qu'il reste en garderie les jours où le parascolaire n'est pas organisé (en septembre et en juin), veuillez cocher la case et indiquer le code PARA à côté.

Carte pour 10 garderies exceptionnelles (2,00€/garderie*) nombre de carte(s) souhaitée(s)

| REPAS | Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi | Mercredi |
|--------------|------------------------------------|----------|
| Repas chaud | O | O |
| Pique-nique | O | O |

Cette grille doit être complétée avec le plus grand soin.

Nom, prénom et signature des parents ou de la personne assurant la garde de fait et de droit :

Pour accord, Date :